

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX

3004-029310-0074-00



Vos références

Numéro fiscal (C) : 14 37 831 444 084

Référence de l'avis : 21 21 0094378 21
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Numéro FIP : 210 17 57 3398266789 4 A
Numéro de rôle : 017
Date d'établissement : 29/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 21051

GROS COLETTE
6 RUE DES GRANDS CRUS
21700 VOSNE ROMANEE

Somme à payer


26 880,00 €

Date limite de paiement : 15/09/2021

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

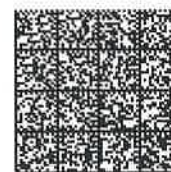
SIP BEAUNE
SAID BEAUNE
1 RUE GASTON ROUPNEL
CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX

Vous devez payer cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette.

Flashcode

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Sur impots.gouv.fr, accédez à votre espace particulier pour :
télécharger et imprimer votre avis d'impôt
effectuer vos démarches et consulter votre situation fiscale
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Avis d'impôt

N° fiscal : 14 37 831 444 084

Impôt sur la fortune immobilière 2021

Feuillet n° : 1 / 1

DETAIL DU PATRIMOINE IMMOBILIER**En détention directe**

Résidence principale

Autres immeubles bâtis

Biens ruraux loués à long terme

**Montant
déclaré**

147 000

313 000

8 035 253

**Montant
retenu**

147 000

313 000

3 992 152

Total de l'actif**Total du passif****PATRIMOINE NET IMPOSABLE****4 452 152****33 186****4 418 966****IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (1)****29 880****REDUCTIONS (4)****Dons aux organismes****d'intérêt général (5)**

- établis en France

**Montant
déclaré**

4 000

**Montant
réduction**

3 000

IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE A PAYER**26 880**

si vous souhaitez contester le montant de votre impôt sur la fortune immobilière, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales). Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explicitation de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ».

Les informations recueillies pour l'impôt sur la fortune immobilière font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.